

PROPOSITION DE L'EQUIPE FI CULTURE REPONSES AUX QUESTIONS DU SYNDEAC

Question 1

L'art et la culture sont au cœur de notre projet de civilisation, la culture peut contribuer à remettre le monde à l'endroit, à rendre impossible une vision comptable de l'existence. Les arts du spectacle et toutes les disciplines artistiques, y compris aujourd'hui celles en marge du cadre institutionnel et pourtant très répandues, sont des vecteurs de transformation sociale, d'émancipation individuelle et collective.

Pour la période 2021-2027, le budget total d'Europe créative a doublé, il est donc de 2,8 milliard pour 7 ans. Toutefois précisons qu'uniquement 33% de ce budget est consacré à la culture, le reste revient aux médias et 9% est aux activités trans-sectorielles que vous évoquez. C'est donc d'un budget pour la culture de 132 millions par an dont il est question. Ce choix, contre le discours ambiant en faveur des « valeurs européennes » signe l'abandon de toute ambition culturelle européenne. Précisons donc que l'Union européenne limitée par les traités et le budget Europe créative n'intervient qu'en simple « soutien » des politiques nationales ou par des actions d'appui.

La création de « nouveaux programmes accessibles à un large éventail d'opérateurs culturels et artistiques » passe pour nous par un préalable de définition claire et sans ambiguïté d'une politique culturelle européenne ouverte à la diversité de création mais tenant le divertissement de masse à distance. Nous défendons une "exception culturelle" qui marque une frontière avec le marché et souhaitons l'étendre à la sphère numérique en brisant le monopole des GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft),

Dans ce cadre nous considérons qu'il faut réorienter « Europe créative » par l'institution de structures européennes de travail artistique commun pour favoriser les échanges entre artistes dans une logique de recherche et de création.

Question 2

Tout ce qui participe des échanges et découvertes culturels intra-européens ciblant la jeunesse, comme Erasmus en a été la matrice, nous paraît positif. Des projets culturels étroitement liés à des projets éducatifs, mobilisant des lieux de culture, des lieux d'enseignements artistiques, peuvent constituer autant de passerelles entre jeunes de tous Etats-membres.

Nous souhaitons garantir le droit des artistes à vivre de leur travail et l'accès pour tous, créer des Centres de recherche artistiques européens dans les domaines des arts vivants (danse, théâtre, musique), du cinéma, des arts plastiques.

Nous restons d'une absolue vigilance vis-à-vis de tout projet qui s'inspirerait de près ou de loin des "pass culture" menés en Italie et mis en expérimentation en France. La culture, l'éducation publique, l'édification citoyenne doivent participer d'une même démarche politique.

Question 3

Nous sommes attentifs aux expérimentations sociales, culturelles de transformation d'espaces, aux micro-territoires créatifs, aux fabriques culturelles. Ces projets généreux et créatifs sont des maillons dynamiques pour faire société.

Ils représentent souvent des prototypes de micro-territoires encourageant l'implication citoyenne.

Les politiques culturelles doivent non seulement soutenir ces expériences mais aussi la réflexion qui les accompagne favorisant ainsi la formalisation de modèles, de prototype, de méthodologies pour un maillage du territoire sans pour autant s'accompagner d'un désengagement du service public de la culture.

Pas de culture sans lieux de culture accessibles, donc répandus sur les territoires et proches des citoyens de tous les Etats-membres.

En cela, notre revendication d'un maillage significatif des territoires en

France Insoumise

équipements culturels devra trouver sa traduction en Europe.

Pas de culture sans diversité de création !

Une identification précise et détaillée des actions artistiques et sociales à l'intérieur de l'Europe, reposant sur ces exigences, permettrait d'en mesurer la qualité, l'ampleur et l'impact. Ceci constituerait une matrice et rendrait possible un soutien argumenté auprès des instances européennes.